

REUNION PUBLIQUE n° 3

A la Grande Paroisse le Samedi 15 janvier 2022 - Salle des Fêtes à 10h30

Secteur 3 : la Roche et Montgelard

Sont présentes 28 personnes et 7 élus (listing des présents ci-joint)

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de participer à cette réunion d'échange.

Il rappelle qu'il y a eu une réunion en septembre et une autre en décembre et que celle-ci est la dernière des réunions programmées par quartier.

Il rappelle aussi que cette réunion n'a pas pour but de régler les problèmes de voisinage, mais de permettre un échange pour répondre aux questions concernant la commune, expliquer certains choix de la municipalité et d'essayer dans la mesure du possible de résoudre des problèmes rencontrés par les riverains.

M. le maire fait un point rapide sur les projets en cours à savoir :

- la Maison Médicale en travaux pour une ouverture en septembre 2022
- l'ouverture d'un cabinet de Kinés à la salle du lavoir dès lundi (site temporaire)
- La crèche Montessori (crèche privée)
- Futurs travaux rue des degrés pour enfouissements des réseaux et réfection de chaussée par la CCPM
- Installation de WamPark sur la base de loisirs
- Peut être suppression de 2 passages à niveau le long de la route de Montereau

Est-il possible que l'accès à Wam Park soit fait avec un tarif réduit pour les habitants de LGP ?

Pour infos, WamPark est une société privée qui paie un loyer mensuel à la Commune. Pour en avoir discuté avec eux, ils ont mis au point une tarification forfaitaire par véhicules (5€) qui est ensuite déduite en totalité des activités payantes. Pour l'année qui vient de s'écouler l'accès à la base était gratuite pour les Grands Paroissiens.

On constate des vitesses importantes rue de la Roche et c'est dangereux.

C'est un souci que l'on rencontre sur l'ensemble de la Commune. De nombreux aménagements ont été réalisés et les derniers en date (rue des Vauroux et rue de la Garenne) ont été faits à la demande des riverains. Nous sommes à votre écoute si des solutions nous sont proposées, et si elles sont réglementaires, nous les mettrons en place.

En venant de la Roche à l'intersection avec la rue des Vauroux, ce carrefour est dangereux du fait du stationnement des véhicules.

La rue des Vauroux avait été remise en double sens pour éviter un afflux de voitures en centre-ville et surtout aux abords des écoles. Nous allons voir si on peut améliorer la visibilité en plaçant un miroir routier à cet endroit. Par contre nous ne sommes pas favorables du tout à réaliser un carrefour à 4 « stop », ce qui serait un non-sens.

Le carrefour rue des Fontaines / rue de la Roche est aussi un endroit avec très peu de visibilité.

Nous irons sur place voir ce qui pourrait être fait.

Concernant le stationnement dans les 2 hameaux c'est du n'importe quoi.

Effectivement...mais c'est un problème difficile à résoudre à cause, entre autre, des trottoirs qui sont pratiquement inexistantes et du fait aussi que beaucoup de riverains ne font pas l'effort de rentrer leurs VL sur leur propriété. Sur le nouveau PLU et concernant les constructions nouvelles ce problème a été vu et l'obligation de réserver des places de stationnement sur le terrain de la construction a été augmentée.

Il y a un problème de gravillons rue de la Roche à chaque balayage de la rue et des voitures en stationnement.

Pour rappel, les rues de la commune ont été transférées à la CCPM, qui en a la charge d'entretien. Dans le cas présent c'est le coût des travaux qui a entériné leur choix. La commune ne peut intervenir dans ces choix même si nous avons des représentants au sein de cette instance (sachant qu'il y a 21 communes et que Montereau est majoritaire)

La route de Samois est en très mauvais état dans sa partie forestière.

Là encore je vous encourage à écrire à la CCPM pour leur faire part de vos observations.

La route de Montgelard qui arrive à la halle sportive est étroite et il est difficile de se croiser sans monter sur les accotements qui ne sont pas en bon état. Sur cette voie la vitesse est élevée à l'entrée de Montgelard, il faut faire quelque chose.

Concernant l'étroitesse de cette voie, il n'y a rien de programmé pour le moment au sein de la CCPM. Et au vu des crédits mis en place pour la voirie il est difficile de donner un délai.

Pour la vitesse aux abords du village, les textes ne permettent pas de réalisations possibles sur des distances aussi courtes sachant qu'en dehors de l'agglomération la vitesse est limitée à 80KM/h et qu'il serait difficile de la modifier et surtout de la contrôler.

Il y a aussi un problème de chaussée entre Montgelard et la Roche dans la cuvette.

Effectivement j'ai pu le constater aussi, je vais demander aux services techniques d'intervenir.

L'accès au cimetière est difficile entre les cailloux, les herbes et les dalles abimées surtout si on accède par la route de Montereau

Ce dossier est en cours et présente plusieurs volets. Dans un premier temps la commune met en place un marché de récupération des tombes et des concessions abandonnées. Mais il faut rechercher les familles ce qui s'avère difficile. De plus il ne faut pas procéder au désherbage car sinon elles sont jugées entretenues.

D'autre part est en cours d'élaboration un règlement du cimetière ce qui est une nécessité si on veut entreprendre des travaux et solliciter des subventions.

Enfin en ce qui concerne les allées proprement dites le dossier est à l'étude pour réaliser des travaux. Les allées principales seront réalisées en enrobés et les autres allées seront enherbées mais avec un régulateur de croissance pour un accès et un entretien facile. Ce dossier a déjà fait l'objet de demandes de subventions en 2020 puis en 2021 mais n'a pas été retenu, il sera donc représenté cette année. Au cas où ces subventions ne seraient pas à la hauteur de nos espérances nous allons procéder en plusieurs tranches de travaux et nous débuterons cette année.

A la colonne sur la RD 606 l'accès est difficile, et d'autre part « Froide fontaine » ne pourrait-il pas être raccordé à la commune de Moret voir la Communauté de commune Moret Orvanne ?

Pour ce qui est de l'accès à la RD 606 il faudrait se rapprocher du Conseil Départemental 77 et au vu des engagements financiers pris sur le réseau routier, je doute que l'on obtienne gain de cause. Cette portion de route n'étant pas considérée comme accidentogène et ce carrefour ne dessert pas une zone agglomérée importante il ne sera pas pris en considération.

Concernant le rattachement à la commune de Moret cela me paraît très peu envisageable. En effet très peu de dossiers ont été déposés sur ce type de projet et à chaque fois cela a été un rejet car ce sont des dossiers très difficiles à monter, demandant des enquêtes publiques de la part des toutes les communes environnantes et qui aboutissent rarement.

Toujours à Froide Fontaine nous n'avons pas la fibre ?

Une réunion doit se dérouler à la CCPM le 26 janvier 2022, je vais demander à notre représentante d'intervenir sur ce point. Il faudrait peut-être aussi tester l'éligibilité auprès des fournisseurs.

Il paraît que le ramassage des encombrants n'est plus à l'ordre du jour pour la commune.

Effectivement, c'est un choix du SIRMOTOM car les encombrants ne peuvent être triés (contrairement aux points d'apport volontaire, verres et papiers) et sont enfouis dans des décharges ce qui est contesté par de nombreuses associations écologiques.

La solution : soit on va à la déchèterie avec la carte du Sirmotom (gratuite), soit via le numéro unique ils se déplacent mais avec un paiement forfaitaire. Sur ce point la Commune n'est absolument pas d'accord et remontera cette opposition par la Vice-présidente de LGP.

Les bus et les cars circulent vite dans la traverse de Montgelard ;

Nous allons remonter une nouvelle fois cette information auprès des transporteurs Interval et Transdev.

A la sortie de Montgelard au niveau du chemin de la Vannerie, le virage est dangereux par le manque de visibilité, de plus souvent les cars coupent ce virage.

Nous irons sur place pour voir ce qui peut être fait car c'est un endroit difficile et il n'y a pas beaucoup de place avec le muret et le talus vers la Vannerie.

Le stationnement dans la traverse du village est compliqué, mais pour sortir de chez soi c'est difficile

C'est exact, la commune peut équiper les carrefours avec des miroirs routiers mais par contre elle ne peut pas prendre à sa charge les sorties individuelles de l'ensemble du village, car chacun voudra posséder le sien et on sera vite submergé. L'achat et la pose d'un miroir est à la charge des riverains (la commune peut fournir le nom d'entreprises qui fournissent ce type de matériel)

De nombreux camions viennent se perdre dans la rue de la Grande Haie et abîment tout.

C'est un constat qui a été fait et qui est causé par les indications des GPS. En effet Montereau a une rue du même nom en zone industrielle et les routiers valident sans tout lire. La solution serait de changer le nom de la rue mais lors d'une réunion en 2017 les riverains ont refusé ce choix.

Nous avons des soucis de numérotation et d'adresse postale rue de la Roche.

La dénomination de cette rue est compliquée (entre Roche, Basse Roche, lieu-dit ou hameau), néanmoins les plaques de rues ont été réimplantées. Là aussi le changement de nom de la rue a été proposé aux riverains (avec l'aide de la poste) lors d'une précédente réunion publique, ce choix a été refusé majoritairement.

Qu'en est-il du projet de traversée de la Seine par un pont routier entre Montereau et LGP ?

Cette réalisation est liée à un projet de gros lotissement sur le coteau au-delà de la station d'épuration, ainsi que la création d'un centre de secours au niveau de RD 605. Ces projets n'avancent pas bien vite et donc la traversée de la Seine reste actuellement dans les tiroirs du fait du manque de financement.

Il y a un dossier de panneaux photovoltaïques sur la Commune peut-on en savoir plus ?

Ce dossier en cours d'étude par la commune. Il s'agit pour une société d'implanter des panneaux photovoltaïques sur une partie de la base de loisirs (environ le ¼ de la surface totale du bassin). Tout ceci doit se faire entre la Mairie propriétaire du site, le locataire implanté sur la base de loisirs et la société implantant les panneaux. Si la partie écologique du projet est importante, la partie des retombées financières pour la commune, le locataire et le fournisseur l'est tout autant. Actuellement, les négociations avancent mais ne semblent pas très favorables pour la commune ce qui n'est pas favorable pour faire aboutir ce dossier. Dans tous les cas si ce dossier devait aboutir une réunion publique serait organisée avec le porteur du projet pour une présentation et répondre à toutes les questions.

Le parapet du petit pont qui enjambe le rû au niveau de la Basse Roche est abîmé.

La représentante de la commune pour ce rû est présente dans la salle et a pris note de la demande.

Les maisons INVIVO le long de RD 39 sont à l'abandon ainsi que les terrains autour.

Cette société avait proposé à la commune pour 1€ symbolique d'acquérir ces bâtiments. Cette proposition n'a pas reçu notre aval, car les bâtiments sont pollués (présence d'amiante) ce qui représente un coût très important de travaux d'autant que nous n'avons pas de projet sur ce site.

En ce qui concerne l'entretien des terrains, si vous rencontrez un problème remontez les infos en mairie, nous les contacterons.

Le muret en pierre à la sortie de Montgelard est abimé, au niveau du chemin de la Vannerie

Comme pour le virage au même endroit, nous allons nous rendre sur place pour voir.

Les panneaux d'entrée d'agglomération (rue de la Grande Haie) est effacé ainsi que d'autres dans le hameau

Effectivement, pour le moment cela ne faisait pas partie de nos priorités et on n'y pas porté attention mais on va s'en préoccuper.

Peut-on avoir des infos sur les finances de la commune....

Le vote du budget doit avoir lieu fin Mars début avril 2022, je vous engage à venir au Conseil municipal assister à ce vote.